



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1912

Approbation d'une convention de mise à disposition gracieuse de l'Auditorium à l'Association des Concours de Musique de Chambre de Lyon, pour les Happy Days des 15 et 16 avril 2016

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1912 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DE L'AUDITORIUM A L'ASSOCIATION DES CONCOURS DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE LYON, POUR LES HAPPY DAYS DES 15 ET 16 AVRIL 2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec 200 000 spectateurs et plus de 200 ouvertures au public par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a développé une programmation artistique d'excellence dans divers domaines de production et de diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres partenaires pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

Dans le cadre des week-ends festifs musicaux intitulés « Happy days » de la saison 2015-2016, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon organise un week-end autour de la thématique du violoncelle en partenariat avec l'Association des Concerts Internationaux de Musique de Chambre de Lyon.

Lors de la journée du samedi 16 avril, des moments musicaux seront proposés aux amateurs et professionnels, enfants et adultes. Les conservatoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes se mobiliseront avec leurs étudiants et leurs professeurs pour participer activement à ces rencontres.

Ateliers d'initiation ou d'improvisation, concerts en tête-à-tête, conférences, contes musicaux, concert des 100 violoncelles, offriront au public un large éventail de la pratique du violoncelle et permettront de découvrir toutes les facettes de l'instrument. La mobilisation de personnalités musicales comme Anne Gastinel, Yannick Callier, Frédéric Deville, Hager Hanana, Raphaël Pidoux, Edouard Sapey-Triomphe, permettra de souligner l'importance de la pratique du violoncelle et contribuera à créer un événement largement ouvert au plus grand nombre.

Le concert de Jean-Guihen Queyras, qui aura lieu à 18h00, à l'Auditorium sera accessible aux participants aux ateliers et leurs accompagnants au tarif préférentiel de 8 euros.

Afin de réaliser cet événement, la Ville de Lyon – Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de mettre à disposition gratuitement, par dérogation à la délibération n° 2013/5421 du 13 mai 2013 qui détermine les tarifs de location de l'Auditorium, entre 9h00 et 20h00 différentes espaces de l'Auditorium de Lyon avec les salles en ordre de marche, y compris une partie du personnel technique nécessaire à l'installation scénique à l'Association des Concerts Internationaux de Musique de Chambre de Lyon pour organiser des

manifestations culturelles gratuites autour du violoncelle, selon le programme joint au rapport.

La valorisation globale des apports de l’Auditorium/Orchestre national de Lyon est de 11 555 € TTC.

La convention, jointe au rapport, détaille cette mise à disposition.

Vu la délibération n° 2013/5421 du 13 mai 2013 qui détermine les tarifs de location de l’Auditorium ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La tarification spécifique pour le concert de Jean-Guihen Queyras le 16 avril à 18 heures à l’Auditorium, au prix de 8 euros pour les participants aux ateliers et leurs accompagnants, est approuvée.

2. La convention de mise à disposition à titre gracieux susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l’Association des Concerts Internationaux de Musique de Chambre de Lyon, pour les « Happy days » des 15 et 16 avril 2016, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Les dépenses en résultant seront prélevées au chapitre 011 du budget annexe 07.

5. Les recettes correspondantes seront imputées au chapitre 70.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l’Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN